



Marocain venir en france avec sa femme est une grecque

Par BLUEMAN25

Bonjour,
JE SUIS MAROCAIN MARIE AVEC UNE FEMME GRECQUE ET NOUS SOHAITONS RESIDER EN FRANCE . J AI UN CARTE SEJOUR DE 5 ANS MENTIONEE(RESIDENCE CARD OF FAMILLY MEMBER OF EU) ALORS QL SONT LES DEMARCHES POUR ETRE EN REGLE EN FRANCE AVEC UN DROIT DE TRAVAIL POUR MOI ?

MERCI D AVANCE

Par DAX5151

Excuse moi Elisa,

Mais service public vos-droits est un site de merde(excusez moi l'expression)

ce qu'ils écrivent labas n'est pas souvent complet. Donc si tu regarde seulement ce site tu va te planter dans tes demarches.

Par BLUEMAN25

merci elisa pour votre aide

Par BLUEMAN25

alors que je doit faire ?

Par mimi493

Ce n'est pas si simple. Pour avoir droit à la carte de séjour "conjoint d'un ressortissant de l'UE", votre épouse doit être résidente française.

Elle doit donc, se déclarer en mairie et avoir des justificatifs de ses moyens d'existence, notamment un contrat de travail et des fiches de paye.

Par BLUEMAN25

MERCI POUR TOUS ? ALORS QUEL TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL QUE JE BESOIN POUR COMMENCE LES DEMARCHES?

Par mimi493

Ce n'est pas vous, c'est elle qui doit avoir les moyens suffisants pour vivre en France. Ensuite, quand elle les a, elle peut vous faire venir